

EDITO

Le budget - Les élections

Nous avons voté le budget pour l'année en cours. Celui-ci est caractérisé par une stabilité des impôts et taxes prélevés. Le désengagement de l'Etat se fait très prégnant sur notre commune, vous le verrez dans les pages intérieures. De plus rien n'est prévu pour compenser les dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire. Néanmoins, nous nous efforcerons d'être au plus près de vos attentes et poursuivrons la réalisation des projets de la commune.

Les 20 et 27 juin nous aurons à voter pour les élections départementales et régionales.

Le Conseil Départemental et le Conseil Régional sont deux partenaires privilégiés car ils participent au financement de nos projets. Ces deux entités sont aussi porteuses de réalisations d'aménagements et d'actions nécessaires à notre vie au quotidien (voir détails en pages intérieures).

Exceptionnellement le **scrutin se déroulera à la salle des fêtes pour que nous puissions appliquer les mesures sanitaires** préconisées par les pouvoirs publics.

Sommaire :

Page 1 :

- L'édito

Page 2

- le budget

Page 3 :

- Les élections

Page 4

- Vie locale

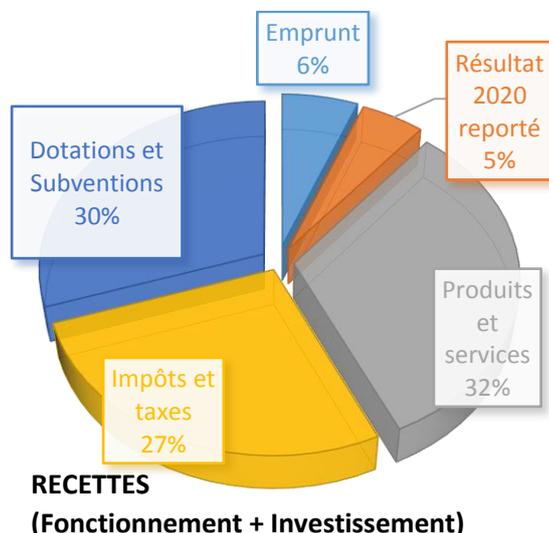
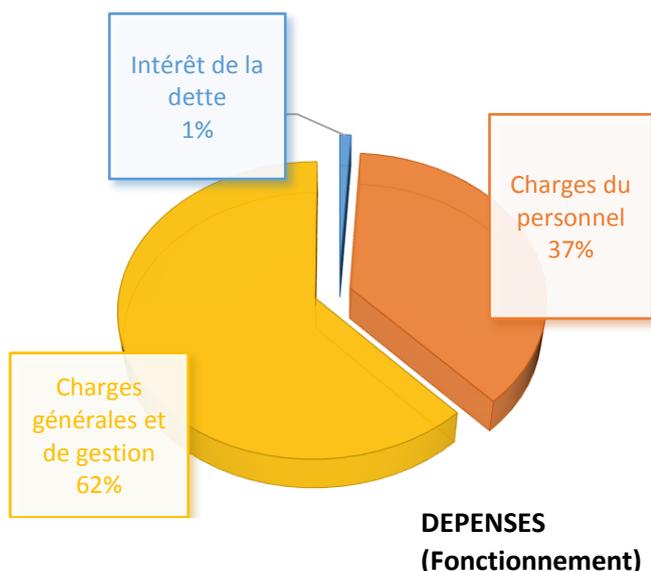
Marie NADALET

Le maire



BUDGET 2021

Voté en réunion du Conseil Municipal le 14 avril



. Résultat de clôture

de l'année 2020 : + 140.132 €

. Le budget primitif pour 2021 s'équilibre en dépenses et recettes à **1.866.245,92 €** :

- Fonctionnement : 1.106.707,76

- Investissement : 759.537,92 €

Suppression de la Taxe d'habitation

Fusion des taux

L'an dernier, 80 % des contribuables n'ont pas payé de taxe d'habitation sur leur résidence principale.

Pour les 20 % restants, l'exonération débute progressivement en 2021, par un premier dégrèvement de 30 % pour les foyers dont le revenu fiscal de référence dépasse un certain montant.

La suppression de la taxe d'habitation progressive jusqu'en 2023, a entraîné une réforme de la fiscalité pour les collectivités ; celle-ci sera compensée par un **transfert de la taxe foncière départementale**. Le nouveau calcul s'effectuera par un coefficient d'équilibrage qui donnera un nouveau taux pour une même taxe.

Pour Valentine, le taux pour la Taxe foncière Propriété Bâti indiqué sur votre feuille d'imposition passera de « commune : 12,97 % + département : 21,90 % = 34,87 % » à « taux communal : 34,87 % ».

On remarquera aussi que la CFE (ancienne Taxe professionnelle) sera réduite de 50 % pour les entreprises ; cette réduction sera compensée par le budget de l'Etat.

La dotation financière de l'Etat

à destination des collectivités a été revue à la baisse. Globalement cela s'est traduit pour notre commune par une diminution de la **DGF de 71.000 € en 2013 à 0 € en 2020**. Cette perte drastique pour Valentine équivaut à une charge salariale d'environ 2 emplois.

Baisse de la Dotation de l'Etat (DGF) à la commune de Valentine de 2013 à 2020 : - 129 %



Scrutins du 20 et 27 juin

Panorama des compétences



LE DEPARTEMENT *Haute-Garonne*



Action sociale

- l'**enfance** : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), soutien aux familles en difficulté financière
- les **personnes handicapées** : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)
- les **personnes âgées** : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (APA)
- les **prestations légales d'aide sociale** : gestion du **revenu de solidarité active (RSA)**

Education

- Construire, entretenir les collèges et fournir une restauration aux collégiens.

Transport

- Gestion de la voirie départementale
- La gestion des ports maritimes et intérieurs

Aménagement

- Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) est chargé de la protection contre département.

Action culturelle, sportive...

- Le département a également des **compétences partagées** entre les communes, les départements, les régions en matière de **sport**, de **tourisme**, **culturelle** et d'**éducation populaire**

LA REGION *Occitanie*



Les transports

gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières... Les régions sont devenues des autorités organisatrices de transport de plein exercice.

Les lycées

Construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole

La formation professionnelle

insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance...

L'aménagement du territoire et

l'environnement : gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air....

animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation).

La gestion des programmes européens

autorité de gestion des fonds européens FEDER, FEADER et une partie du FSE.

Autres compétences

partagées

Le tourisme, le logement, l'éducation populaire la santé.

Valentine – Bureaux de votes à la salle des fêtes. de
8 h à 18 h

TOUR DE FRANCE *Animations*

Le Tour de France passera 2 fois à Valentine les 13 et 14 juillet. Le **Cyclo Club Valentinois** organisera une rencontre amicale, le 14 juillet, autour de la buvette place de l'Angla. Rendez-vous devant l'église le 13 juillet.

Bleu de Valentine

Le propriétaire de la maison en réfection 2 av. Maréchal Foch, souhaite réaliser une fresque murale. Cette œuvre sera constituée partiellement de fragments de faïence. Si vous possédez des pièces de Bleu de Valentine cassées vous pouvez contribuer à l'ouvrage en déposant ces objets à la mairie qui transmettra.

ECOLE PRIMAIRE

Les activités extrascolaires

L'assouplissement des mesures sanitaires a permis aux élèves de profiter de sorties en fin d'année. **L'élémentaire a visité Toulouse**, son centre ville, l'Eglise des Jacobins, les bords de Garonne et le Muséum. **La maternelle s'est rendue au cinéma et au Parc animalier d'Argelès Gazost.**

Toute l'école montera au Bout du Puy pour une randonnée/pique-nique le 28 juin. Côté sport l'élémentaire a **poursuivi les cours de tennis** ainsi qu'une initiation au **rugby au stade municipal.**

La médiathèque a présenté un spectacle pour les maternelles à la salle à côté de la cantine (financé par le Conseil Départemental).

L'ALAE a organisé des animations au parc de la mairie (rallye photos...).

Repas vitaminé à **la cantine scolaire** avec des fruits de l'entrée au dessert et des ingrédients mystères !



Fleurissement *Massifs et jardinières*

Les élus et bénévoles ont poursuivi le fleurissement de la commune. Poses de jardinières et plantations dans les massifs devant la mairie, au Bout du Puy, près de l'Epicerie paysanne, autour de la Poste...

SITE ARCHEO d'Arnesp



Début juin, **2 chèvres** ont été placées dans l'enceinte de **villa gallo-romaine**. Elles appartiennent à M. Jean Claverie et ont pour mission de maîtriser la végétation. Des moutons viendront les aider dans leur tâche. Ce dispositif écologique allègera l'entretien du site pour le service technique.



FEU D'ARTIFICE *A la maison*

SAMEDI 26 JUIN
à partir de 22 h 30

Le **Comité des Fêtes** organise un grand feu d'artifice, qui sera tiré depuis le stade municipal et visible depuis votre domicile. **Rassemblement interdit et couvre-feu à 23 h.** Pensez à vos animaux que le bruit peut effrayer.

La parole est à vous